

POLICIER.ÈRE ADJOINT.E

LES MISSIONS

Le policier.ère adjoint.e est l'assistant .e du gardien de la paix.
Il.elle peut effectuer des actions très diverses qui varient en fonction du service auquel il.elle est affecté.e :

- Surveillance générale
- Prévention et répression de la délinquance
- Assistance et soutien aux personnes
- Développement de la prévention en matière de sécurité
- Accueil et information du public dans les commissariats

LE CONTRAT

CDD contractuel de 3 ans (renouvelable 1 fois).
Choix du département d'affectation en IDF.
3 mois de formation en école de police (hébergement gratuit lors de la formation).
Possibilité de s'inscrire au concours interne de gardien de la paix dès 12 mois de contrat.
Salaire : 1402€ net mensuel en Île-de-France et 1304€ net mensuel hors Île-de-France

LES QUALITÉS REQUISES

- Avoir le sens du contact
- Savoir respecter la hiérarchie
- Savoir travailler en équipe
- Être disponible
- Avoir une bonne condition physique

LES CONDITIONS À REMPLIR

- Être de nationalité française
- Être majeur
- Avoir effectué la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).
- Avoir un casier judiciaire vierge

POUR CANDIDATER

Si vous êtes inscrit.e à la Mission Locale de Paris :

1. Positionnez-vous sur le Portail
2. Enregistrez votre cv et lettre de motivation en format Word dans le coffre-fort de votre compte.

Si vous n'avez pas activé votre compte, contactez votre conseiller.

Si vous n'êtes pas inscrit.e à la Mission Locale de Paris, inscrivez-vous !